

Axel de DONNEA

Licencié et agrégé en Droit

Huissier de Justice

Noélie Croufer *Master en Droit* – Candidate Huissier de Justice

Allée des Marronniers 10/AR - 5030 GEMBLoux

Tél de 13 h à 16 h : 081/600.140 - Fax : 081/601.196 – info@huissierdedonnea.be
Etude ouverte de 09 h à 12 h et 13h à 16 h (ou sur rendez-vous en dehors de ces heures).

PROCES-VERBAL DE CONSTAT

Référence: A843-18 / ADD

Ce jour, le vingt-cinq octobre deux mil dix-huit à 20.45 heures.

ORIGINAL

A la requête de:

L'association sans but lucratif **ASSOCIATION GENERALE des ETUDIANTS DE GEMBLoux AGRO-BIO TECH**, inscrite au registre de la T.V.A. sous le n°BE-0408.998.322, inscrite dans la Banque Carrefour des Entreprises sous le n°0408.998.322, dont le siège est établi à 5030 GEMBLoux, Passage des Déportés, 2,

Laquelle partie requérante m'expose ce qui suit:

Attendu que la partie requérante m'expose avoir mis en place un crowdfunding afin de financer un projet de brasserie ;

Que dans ce cadre, une tombola avec un prix à la clé consistant à gagner à vie une bouteille de bière par semaine de la bière « Abbaye de Gembloux » est lancée et que le tirage au sort est organisé lors d'une soirée étudiante qui se tient ce jour et heures à l'Espace Senghor au sein de la Faculté d'Agronomie de Gembloux ;

Que la partie requérante désire la présence d'un huissier de justice afin de superviser le tirage au sort.

Attendu que rien ne s'oppose à cette réquisition;

Je soussigné Axel DE DONNEA, Huissier de Justice de résidence à 5030 GEMBLoux, Allée des Marronniers, 10 / AR

Me suis rendu ce jour à GEMBLoux, Espace Senghor, où j'ai pu faire les constatations suivantes:

Sur place, je suis accueilli par Monsieur Luc Minne, Président de la partie requérante ainsi que de Monsieur Vincent Destrait, responsable des étudiants, personnes à qui je décline mon identité et ma qualité.

Les modalités du tirages au sort me sont expliquées et je constate que la salle est remplie d'étudiants et de personnes plus âgées.

Une liste de 449 participants au tirage au sort m'est remise et je puis lire les noms et prénoms des participants avec à côté le numéro des billets correspondants numérotés de 1 à 449.

Ces mêmes listes sont affichées au mur. Il y a deux listes, une reprenant par ordre alphabétique le nom des personnes ayant acheté un billet avec le numéro du billet y

correspondant ainsi qu'une autre liste numérotée de 1 à 449 avec le nom de la personne disposant le billet portant le numéro correspondant.

Vers 20.50 heures, nous montons sur un pallier d'escalier situé en hauteur où est installée la sono.

Le tirage au sort est annoncé par l'animateur. Je constate la présence de trois corbeilles remplies de balles de ping-pong. La première corbeille contient 5 balles numérotées de 0 à 4. La seconde et la troisième corbeille contiennent dix balles numérotées de 0 à 9.

Trois personnes me sont présentées et sont désignées pour le tirage au sort et pour lesquelles les yeux sont bandés.

- Monsieur Julien Lamy, Président de l'Association des Etudiants, est le premier à tirer au sort et prend une balle dans la première corbeille qui lui est présentée. Au hasard, il prend la balle portant le numéro 4 ;
- Monsieur Patrick Fautré, Président de l'ASBL AIGx, est le deuxième à tirer au sort et prend une balle dans la seconde corbeille qui lui est présentée. Au hasard, il prend la balle portant le numéro 4 ;
- Monsieur Eric Haubruge, Premier Vice-Recteur ULiège, est le dernier à tirer au sort et prend une balle dans la troisième corbeille qui lui est présentée. Au hasard, il prend la balle portant le numéro 5.

Ainsi, je constate que le billet portant le n° 445 est le gagnant dont le nom correspondant à ce billet est Madame Lisa IANNELLO.

La personne est appelée mais un homme se présentant être son compagnon vient chercher le lot gagnant qui lui est remis. Il s'agit d'un bon à vie pour une bouteille par semaine de la bière « Abbaye de Gembloux ».

Ensuite, une attestation grand format m'est présentée et sur laquelle j'indique le nom et prénom de la gagnante, la date du tirage au sort, ainsi que mon nom, prénom et qualité ainsi que ma signature.

Ensuite de quoi, je quitte les lieux.

Je reproduit ci-après l'extrait de la liste reprenant le nom et le prénom de la gagnante correspondant au billet n° 445.

- Voir feuillet suivant -

Participant	Billet
POMES-BORDEDEBAT Alexandre	442
SCALBERT Morgane	443
POCHET Bernard	444
<u>IANNELLO Lisa</u>	<u>445</u>
NEUVILLE Fabienne	446
CHARIOT Marie	447
THIRY Delphine	448
PIERETTI Giacomo Arrigo	449

Ma mission étant terminée, j'ai de ce qui précède, dressé le présent procès-verbal de constat, pour servir et valoir à la partie requérante, ce que de droit et de conseil, sous toutes réserves généralement quelconques, sans aucune reconnaissance préjudiciable ou opposable, rien réservé, ni excepté.

DONT PROCES-VERBAL.

Dont acte.

L'Huissier de Justice,
Axel de Donnea

